

**ATTESTATION DE DEPOT DE CAPITAL SOCIETE EN FORMATION**

Je soussigné MOREIRA DAVID, agissant en tant que DIRECTEUR D'AGENCE de l'AGENCE BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ à BESANCON Valentin,

dont le Siège Social est à DIJON, 14, boulevard de la Trémouille,

Certifie qu'il a été déposé au compte spécial bloqué ouvert au nom de la société en formation : SAS 2G2H

Dont le siège sera domicilié :

ROUTE DE VERNIERFONTAINE

25800 VALDAHON

Au capital de : 5000 €

La somme de : 5000 €

Fait à BESANCON, le 28/05/2025

Signature / Cachet de la banque :

**BANQUE POPULAIRE  
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ**  
35 Rue de Châtillon  
**25048 BESANCON Cedex**  
Tél. 03 81 65 27 01 - Fax 03 81 50 97 50

Pour servir et valoir ce que de droit.

**INFORMATIQUE ET LIBERTE :**

Les personnes concernées par nos traitements bénéficient à tout moment pour les données à caractère personnel les concernant et dans les conditions prévues par la loi, d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, d'effacement, à la portabilité, à communiquer des instructions sur leur sort en cas de décès, de retrait de leur consentement (si donné) et du droit de former une réclamation auprès de l'autorité compétente. Les modalités d'exercice de ces droits sont détaillées sur notre notice d'information sur la protection des données personnelles :

[notice-rgpd-bpbfc.pdf \(banquepopulaire.fr\)](#)

consultable ou à tout moment sur notre site internet <http://www.bpbfc.fr> ou sur simple demande auprès de votre agence.

Délégué à la Protection de Données : Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté - À l'attention du DPO - 1 place de la 1ère Armée française - 25087 BESANCON CEDEX 9 ou [BPBFC-delegue-protection-donnees@bpbfc.fr](mailto:BPBFC-delegue-protection-donnees@bpbfc.fr)



Paraphes de tous les souscripteurs :



Exemple Banque à scanner sous ADEN

## DRC - LISTE DES SOUSCRIPTEURS AU CAPITAL DE LA SOCIETE EN FORMATION

Nom	Prénoms	Date et Lieu de Naissance	Domicile	Somme versée en Espèces	Somme versée par Chèque*	Somme versée par Virement
ALEXANDRE	Gaëtan	07/03/1983 à Besançon (25)	10 impasse George Sand 25870 LES AUXONS			2000€
CLIQUENOIS	Guillaume	29/04/1983 à Arras (62)	2 rue de la Tirerie 25370 JOUGNE			1000€
KIEFFER	Henri	15/01/1994 à Besançon	11 grande rue 25320 GRANDFONTAINE			1000€
HD Distribution			103 route de Cromary 25870 VILLERS SOUS CHALAMONT			1000€

\*La présente attestation est délivrée sous réserve du bon encaissement des chèques.

Agissant en qualité d'associés ou actionnaires de la Société SAS 2G2H en cours de formation,

Demandons l'ouverture dans les livres de la BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE d'un compte professionnel :

- destiné exclusivement à l'enregistrement des opérations nécessaires à la constitution de notre société,
- dont l'intitulé sera : SAS 2G2H en formation, capital bloqué.

Donnons pouvoir à notre mandataire commun M./Mme .....  
 demeurant à.....  
 ....., de faire fonctionner le compte sous  
 sa seule signature, au débit comme au crédit.

Reconnaissons que toute avance qui sera demandée pour le compte de la société en formation :



Paraphes de tous les souscripteurs :

- le sera dans la limite du montant du capital bloqué déposé dans les livres de la BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE,
- devra être faite pour les besoins exclusifs de sa constitution, dégageant par là même la BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE de toute responsabilité quant à l'utilisation des fonds,
- ne saurait se transformer en une autorisation de découvert une fois la société immatriculée.

Déclarons que l'immatriculation de la société entraînera de plein droit la reprise par celle-ci de toutes les opérations en principal, intérêts, frais et accessoires ayant affecté le compte. Ces opérations seront alors réputées avoir été souscrites dès leur origine par ladite société.

Nous engageons indéfiniment et solidairement, au cas où la société ne serait pas constituée ou immatriculée, à rembourser toutes les sommes en principal, intérêts, frais et accessoires qui pourraient être dues à la BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE du chef du fonctionnement de ce compte.

Acceptons le transfert du compte capital bloqué vers le compte de dépôt ou compte courant, laquelle produira ses effets à la suite de l'immatriculation de la société ou, en cas de non immatriculation, de l'accomplissement des formalités légales liées à la demande de restitution des fonds bloqués.

Fait à BESANCON, le 28/05/2025

Signature de chacun des associés ou actionnaires précédée de la mention « Bon pour mandat »

Signature du mandataire commun précédée de la mention « Bon pour acceptation de mandat »

#### INFORMATIQUE ET LIBERTE :

Les personnes concernées par nos traitements bénéficient à tout moment pour les données à caractère personnel les concernant et dans les conditions prévues par la loi, d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, d'effacement, à la portabilité, à communiquer des instructions sur leur sort en cas de décès, de retrait de leur consentement (si donné) et du droit de former une réclamation auprès de l'autorité compétente. Les modalités d'exercice de ces droits sont détaillées sur notre notice d'information sur la protection des données personnelles :

[notice-rgpd-bpbfc.pdf \(banquepopulaire.fr\)](#)

consultable ou à tout moment sur notre site internet <http://www.bpbfc.fr> ou sur simple demande auprès de votre agence.

Délégué à la Protection de Données : Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté - À l'attention du DPO - 1 place de la 1ère Armée française - 25087 BESANCON CEDEX 9 ou [BPBFC-delegue-protection-donnees@bpbfc.fr](mailto:BPBFC-delegue-protection-donnees@bpbfc.fr)



Paraphes de tous les souscripteurs :

Entité du Groupe BPCE, représentée par BPCE S.A. (SIRET 493 455 042) titulaire de l'identifiant unique REP Papiers n° FR232581\_01QHNQ délivré par l'ADEME